

Assemblée générale extraordinaire ASOU 2021

Vendredi 7 mai 2021, Zoom-visioconférence

17.00 – 18.15 h

Procès-verbal

Présents

Diana Abegglen, Lucja Bernhart, Claudia Bötschi, Caroline Bucher, Markus Diem, Marlene Eberle, Maya Frühauf, Iris Geissbühler, Richard Hefti, Urs Keller, Patricia Lamri, Susanna Messerli, Jörg Renz, Rebecca Ridolfi, Maya Schenkel, Doris Schiesser, Sandra Thüring, Heide Troitzsch, Maria Vetter, Réka Vittani, Ruth von Gunten, Anna Zbinden, Barbara Zinsli

Excusés

Martina Alber, Barbara Amacker, Basil Blum, Susanna Borner, Cornelia Galliker, Valerie Hunzinger-Waldmann, Nora Kehlstadt, Martino Luginbühl, Ruth Seiler, Otto Vetter, Sandro Vicini, Isa Vonarburg, Frederic Zulauf

Procès-verbal

Anna Zbinden

Anna Zbinden souhaite la bienvenue aux participants à l'assemblée générale extraordinaire en ligne. Cela a été annoncé lors de l'Assemblée générale 2020 par le comité, les documents ont été envoyés à tous les membres 30 jours à l'avance. Ainsi, l'exécution est conforme aux statuts. Anna Zbinden demande aux personnes présentes si l'AG peut être enregistrée pour la préparation du procès-verbal. Une fois le procès-verbal rédigé, l'enregistrement sera supprimé. Toutes les personnes présentes confirment la question de manière positive en levant la main. Anna Zbinden passe la main à Markus Diem.

1. Adoption d'un point supplémentaire à l'ordre du jour : mutations

Markus Diem souhaite la bienvenue à tous les membres présents et en particulier les quatre nouveaux membres. Ceux-ci n'ont jusqu'à présent été admis que provisoirement par le comité. Pour recevoir le droit de vote, ils doivent être définitivement admis par l'assemblée générale. Markus propose donc au nom du comité d'ajouter un nouveau point à l'ordre du jour "Mutations, admission des nouveaux membres présents". Pour l'adoption d'un nouveau point à l'ordre du jour, 4/5 des membres votants présents doivent être d'accord. Le sondage a lieu via la fonction de sondage de Zoom.

Ce point supplémentaire de l'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

Les nouveaux membres se présentent brièvement:

Lucja Bernhard, Kollektiv UZH, Institut für Politikwissenschaft, Studienberatung Kontext
Mobilität und Laufbahnberatung für Masterstudierende

Marlene Eberle, Studien- und Laufbahnberatung Kanton St.Gallen, in St.Gallen

Susanna Messerli, Kollektiv Studienberatung biz Oerlikon, Kanton Zürich

Maria Vetter, Berufs-, Studien- und Laufbahnberatung Kanton Thurgau, Frauenfeld

2. Admission des nouveaux membres

Une majorité accepte l'admission des quatre nouveaux membres présents (20 votants, 19 pour, 1 abstention). Les collègues sont accueillis à l'ASOU par des applaudissements. Les nouveaux membres peuvent voter sur tous les points suivants de l'ordre du jour. Cela signifie qu'un total de 24 personnes ayant le droit de vote participent à l'ASOU extraordinaire.

3. Mandat avec profunda-suisse au lieu d'une adhésion collective

Sandra Thüning et Diana Abegglen présentent la collaboration de l'ASOU avec profunda suisse : L'ASOU est membre collectif de profunda-suisse depuis mars 2014. L'ASOU a lié l'adhésion collective à la condition qu'elle puisse faire partie du comité de profunda-suisse. Diana Abegglen, membre du comité de l'ASOU, et Sandra Thüning, déléguée de l'ASOU, travaillent maintenant depuis 2015 au sein du comité de profunda-suisse dans le cadre d'un partage de poste et sont responsables du domaine de l'éducation et de la formation.

Grâce à la collaboration des deux associations, diverses activités conjointes telles que des déclarations communes ont été faites depuis le début de l'adhésion collective, et les synergies sont exploitées :

- En 2016, par exemple, les deux associations se sont adressées conjointement à la CDIP dans un courrier dans le cadre du TP4 et ont recommandé de mieux positionner les services d'orientation dans les écoles secondaires, et des ressources correspondantes ont été demandées.
- Pour le projet de la CDIP portant sur le développement de la maturité gymnasiale et la révision du Règlement de reconnaissance de la maturité (RMR) et du Plan d'études cadre national, les deux associations ont adressé en 2019 une prise de position à la cheffe de projet Chantal Andenmatten. Cette lettre montre que les compétences en matière de gestion de carrière doivent être encouragées pour que les processus de choix d'études soient couronnés de succès.
- En 2017-2018, profunda-suisse a élaboré une prise de position. Il s'agit de la collaboration de profunda-suisse avec travailssuisse, un syndicat d'employés représenté par Bruno Weber Gobet. Grâce à cette coopération, profunda-suisse a une voix dans les organes nationaux tels que la formation professionnelle. Bruno Weber Gobet est également représenté, entre autres, à l'assemblée plénière de la Conférence universitaire et au Conseil universitaire avec voix consultative. De cette manière, nos préoccupations peuvent lui être transmises en collaboration avec profunda-suisse.
- En 2020, l'ASOU a élaboré une prise de position pour l'orientation universitaire et de carrières. Cela constitue une base pour les préoccupations de l'ASOU, comme l'inclusion de l'orientation scolaire dans le projet "Développement de la maturité gymnasiale" : L'objectif est que les compétences en matière de gestion de carrière soient incluses dans les compétences génériques du programme-cadre du Gymnase.
- Bruno Weber Gobet a invité Isabelle Zuppiger, présidente de profunda-suisse, aux conférences sur les travailleurs plus âgés organisées par le Conseil fédéral. Lors de ces conférences, des discussions ont eu lieu sur ce qui pouvait être fait pour les employés plus âgés. La suggestion d'une évaluation gratuite pour les personnes de plus de 40 ans (le projet "viamia") a été faite. En tant que membre du comité de profunda-suisse, Sandra Thüning fait partie du comité d'experts de viamia et représente l'orientation scolaire et professionnelle. Les deux associations demandent l'égalité de traitement des employés des secteurs tertiaires A et B.
- Sandra Thüning et Monika Lorenzi (comité ps), en collaboration avec le CDOPU, ont élaboré de nouvelles directives éthiques pour les conseillers en orientation professionnelle, universitaire et de carrière.

Pour ces raisons, l'ASOU souhaite continuer à travailler avec profunda-suisse. Cependant, elle souhaite collaborer avec profunda-suisse non plus par une adhésion collective mais par un mandat. Diana et Sandra énumèrent les raisons les plus importantes :

- Structurel : Le comité de l'ASOU a dû traiter des questions structurelles à maintes reprises, comme l'augmentation des cotisations des membres par profunda-suisse. Cela a réduit le temps consacré au travail de fond et a coûté trop de ressources.

- Financier : L'ASOU a eu des coûts supplémentaires au cours des deux dernières années en raison du nouveau site web ainsi que du changement de secrétariat d'une institution universitaire à un emplacement en dehors de l'université. Cela a des répercussions sur le coût des infrastructures. A cause de Covid19, des conférences et formations ont été annulés et donc il n'y a pas eu de revenus. La situation financière de l'ASOU s'est détériorée.

Depuis 2020, l'ASOU verse 50 CHF à profunda-suisse pour chaque membre admis nominativement, soit actuellement environ 6000 francs. Le comité et Sandra Thüring sont favorables à un contrat de mandat de 4500 CHF, qui règle clairement les projets pour lesquels nous nous engageons ensemble.

Questions

Comment l'influence de l'ASOU sur profunda-suisse change-t-elle avec un mandat ? Deux petites associations ne peuvent-elles pas avoir moins d'impact qu'une grande ?

Diana et Sandra expliquent : L'ASOU perd le droit de vote (précédemment 13 voix). Par le biais d'un contrat, il convient de régler ce qui doit être fait annuellement. En principe, nous souhaitons conserver le siège du comité, car des choses importantes se passent dans le dialogue direct. Nous voulons une collaboration. Avec un accord de mandat, la collaboration serait réorganisée. L'option d'un contrat de mandat n'a pas été accueillie favorablement par profunda-suisse car, là aussi, les ressources sont rares. Cependant, elle a été approuvée, car on souhaite maintenir cette collaboration. Il est possible pour les membres de l'ASOU de devenir membres individuels de profunda-suisse et de soutenir ainsi davantage le travail politique national. Le contrat de mandat est résiliable annuellement. Il n'est pas exclu que l'ASOU redevienne membre collectif à une date ultérieure.

Vote sur le point de l'ordre du jour Mandat au lieu de l'adhésion collective à profunda-suisse. 20 personnes ont voté. Il y a 19 votes pour et 1 vote contre. Le point de l'ordre du jour est donc accepté.

4. Modification des statuts de l'association

Markus Diem explique que dans les statuts de l'ASOU, les droits de vote et les finances pour les adhésions collectives et individuelles doivent être réglés et les articles correspondants doivent être adaptés. Selon l'article 3, chaque membre individuel dispose d'une voix. Si les droits de vote des collectifs n'étaient pas limités, une haute école pourrait théoriquement faire voter 50 personnes et influencer la votation drastiquement. En outre, les droits de vote doivent être approximativement égaux à la contribution financière. Dans les documents envoyés 30 jours avant l'AG, le comité a proposé qu'au sein d'un collectif, 8 membres puissent bénéficier du droit de vote.

Entre-temps, juste avant l'AG, une proposition écrite plus convaincante d'un membre collectif a été reçue :

Il y a

- a) une petite adhésion collective avec un maximum de 8 personnes ayant le droit de vote et
- b) une adhésion collective importante avec plus de 8 personnes. Pour ces derniers, une contribution financière supplémentaire doit être apportée.

Ainsi les adhésions collectives avec de nombreuses adhérents peuvent être prises en compte.

Question : N'y a-t-il pas une contradiction si les retraités ont un droit de vote complet alors que leur cotisation est volontaire ? Markus dit que nous sommes heureux de chaque personne qui participe activement et réfléchit.

1ère partie du vote sur les statuts :

Accepter de voter sur tous les articles ensemble plutôt que sur chaque article mis à jour ?

21 personnes votent, la proposition est acceptée à l'unanimité.

Deuxième partie du vote sur les statuts :

Les modifications statutaires proposées à l'article 3, avec la possibilité d'une petite comme d'une grande adhésion collective, ainsi que les adaptations aux articles 5 et 6, sont acceptées à l'unanimité par 23 voix.

Conclusion de l'assemblée générale extraordinaire avec vue sur la Suisse romande

Rapport de Réka Vittani :

Maya Frühauf et elle organisent une conférence annuelle spécialement destinée aux collègues des services de conseil aux étudiants de Suisse romande. Environ 40 personnes y participent à chaque fois. La conférence a lieu chaque année dans un canton différent de la Suisse romande. La conférence est organisée avec les hautes écoles du canton choisi. La conférence se concentre sur les nouveautés des hautes écoles et laisse également du temps pour la discussion et l'échange avec les conseillers aux études des institutions respectives et les participants.

Cette année, nous serons à Neuchâtel le 7 septembre, à la fois à l'Université et à la Haute école spécialisée. Le programme complet est disponible sur le site de l'ASOU en français.

En mars, Maya et Réka ont organisé un échange virtuel informel avec les membres de l'ASOU de Suisse occidentale sur le temps de midi. L'objectif de cet échange était :

- apprendre à se connaître
- partager les besoins
- obtenir un retour sur le document de la prise de position de l'ASOU.

Ce document de la prise de position a servi de ligne directrice à la discussion.

Maya et Réka veulent organiser et animer cet échange deux fois par an, la demande est là. Les sujets seront choisis par le groupe. Jérôme Rossier, responsable de la formation des conseillers d'orientation de l'Université de Lausanne, était également présent. Il est très intéressé par notre travail et est prêt à intégrer nos idées et nos besoins dans la formation.

Markus souligne que Réka et Maya organisent ces événements de leur propre initiative et sans rémunération au nom de l'ASOU et les remercie chaleureusement. Maya indique qu'entre-temps, une dizaine de membres de Suisse occidentale sont membres de l'ASOU. La continuité infatigable apporte également quelque chose pour le travail de l'association.

Diana remercie Anna pour son travail et son soutien en arrière-plan. Anna remercie tous les membres de l'ASOU pour leur participation à l'assemblée générale extraordinaire. L'assemblée générale se termine à l'heure. Elle est suivie d'un apéritif informel en ligne.

Mai 2021, Anna Zbinden